



la gestion des contrats de travail

Le recrutement de nouveaux collaborateurs implique la signature et la gestion de contrats de travail. La législation, en droit du travail, est pointilleuse. Aussi, la formation proposée vous donnera les clés d'une gestion efficace et diminuera les risques de contentieux.

OBJECTIFS

-  Choisir le contrat adapté
-  Elaborer les contrats en y insérant les clauses nécessaires
-  Diminuer les risques de contentieux en cas de rupture

PROGRAMME

La recherche d'informations juridiques

L'articulation entre les différentes sources de droit du travail

Effectuer une recherche sur Légifrance.

Exercice : comprendre et analyser un arrêt de la Cour de Cassation

Sécuriser la signature du contrat de travail

Les différents types de contrats : CDI, CDD, temps partiel, Contrat aidés, Stage...

Le formalisme contractuel

Les mentions obligatoires

Les clauses spécifiques du contrat de travail : clause de non concurrence, clause de dédit-formation...

Exercice : étude d'un contrat de travail.

L'exécution du contrat de travail

Le temps de travail : un imbroglio juridique.

La rémunération : salaire et périphériques. Aligner sa masse salariale sur son budget.

Le lieu de travail : droits et obligations des salariés. La clause de mobilité.

Distinction entre le simple changement des conditions de travail et la modification du contrat.

L'absence des salariés : une gestion au quotidien.

Les règles applicables en cas de suspension du contrat de travail (maladie, accident du travail...)

La formation : le respect des règles fondamentales

Exercice : Calcul de RTT, analyse de cas pratiques.

Droit disciplinaire et rupture du contrat de travail

Les différentes formes de fautes

La mise en œuvre d'une procédure disciplinaire : le respect d'un formalisme strict.

Le licenciement pour motif personnel : licenciement pour faute ou autre motif personnel (inaptitude, insuffisance professionnelle...)

Le licenciement économique : les différentes procédures.

Exercices : remise de documents types et rédaction d'une lettre de licenciement pour faute grave.

DUREE

2 jours

PUBLIC

Tout acteur de l'entreprise qui participe à l'élaboration des contrats de travail et leur gestion (avenants...)

Pré REQUIS

Aucun

EVALUATION

Auto-évaluation de positionnement par entretien ou questionnaire.

Auto-évaluation des acquis de la formation par questionnaire amenant à une réflexion sur un plan d'actions.

PEDAGOGIE

Le stage est basé sur des cas concrets et analyses de jurisprudences.

Des documents types seront remis pour que la mise en œuvre, à l'issue de la formation, soit la plus optimale possible.

INTERVENANTS

Selon le thème de la formation, CQFD sélectionne un pédagogue possédant une expérience significative, une maîtrise opérationnelle et un profil particulier : sophrologue, psychologue, neuropsychologue, ergonome, ergothérapeute, senior manager, chef de cuisine, gouvernante, journaliste, animateur, ex-policier, etc...

TARIFS

Inter-entreprises à Paris
Intra-muros en France entière
cliquez ici pour consulter sur notre site internet le calendrier et les tarifs



Vidéo de présentation

